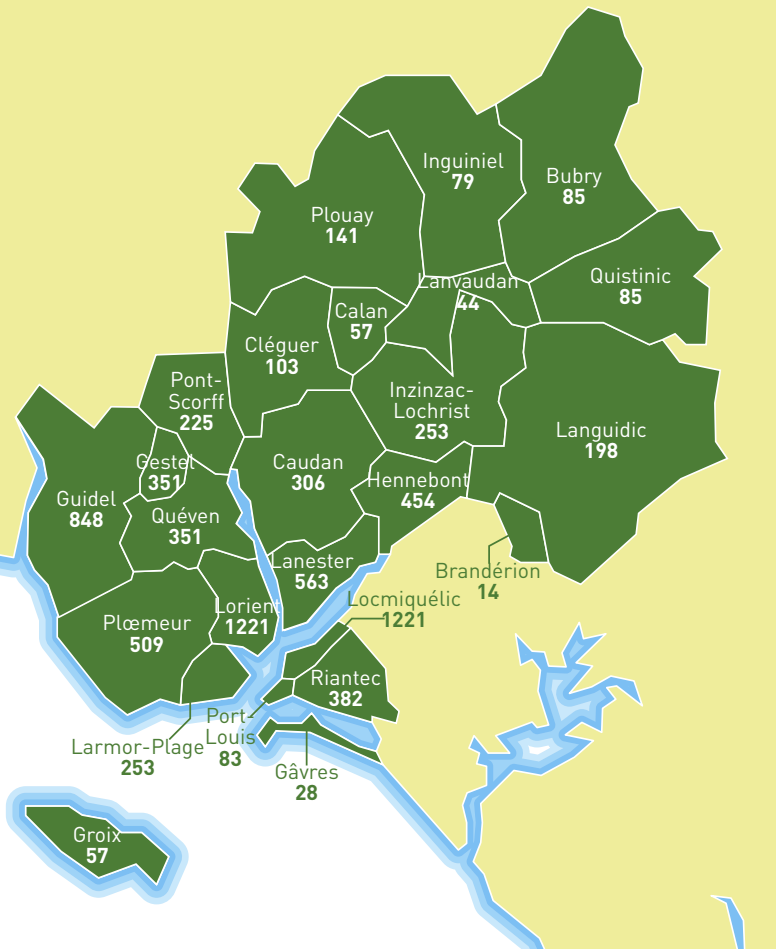


PLH

Le programme d'actions

7 exemples parmi 21 actions concrètes.

Les objectifs de production de logements neufs sur 6 ans



1 Aider les jeunes ménages et les ménages à revenus modestes à devenir propriétaires

- Un objectif de 10 à 30 % de logement en accession à prix encadré pour toute opération de plus de 30 logements ou 20 lots
- Maintien du Prim Access (prêt à taux zéro sous conditions)



Isabelle Grand-Collas

7 Observer et accompagner les copropriétés

- Accompagner les ménages lors de l'acquisition afin de situer le niveau des charges et les travaux à réaliser pour maintenir la qualité et l'attractivité de ce patrimoine
- Faciliter la réalisation de travaux

2 Rééquilibrer l'offre locative sociale

- Lorient, Lanester et Hennebont concentrent 75 % des logements sociaux
- Si toutes les communes devront accueillir des logements sociaux, huit d'entre elles devront réaliser 30 % de leur production neuve en logements sociaux car elles sont bien pourvues en services, équipements, transports en commun : Caudan, Gestel, Guidel, Larmor-Plage, Locmiquélic, Plœmeur, Quéven, Rianteac

3 Réhabiliter le parc locatif social

- Financer la réhabilitation énergétique de 350 logements par an
- Accompagner la démolition de 50 logements par an

4 Soutenir la production de logement locatif social

- Produire 280 à 300 logements sociaux par an
- Diversifier le type de logements : loyer modéré type HLM (PLUS), loyer très modéré pour les personnes en précarité (PLAIO)...

5 Promouvoir un habitat dense

- Moduler les densités selon les secteurs
- Promouvoir la qualité architecturale et des formes d'habitat nouvelles

6 Améliorer et valoriser le parc privé

- Maintien des dispositifs d'aide à la réhabilitation
- Accompagner la revitalisation des centres bourgs



Aurélie David



Fanch Galvael

Les objectifs du PLH

- **1 100 logements par an** dont **300 logements sociaux** et **180 logements en accession abordable**
- **37,7 millions d'euros** de budget soit **6,3 millions d'euros par an** qui entraînent **347 millions d'euros** de travaux **en 6 ans** pour les entreprises du bâtiment
- **2,9 millions / an** pour la production de **logements neufs**
- **2,5 millions / an** pour la **réhabilitation** du parc social et privé
- **2 800 logements à réhabiliter** par an avec un niveau de performance de **-38% de consommation d'énergie**

Les chiffres de l'habitat

- **107 799 logements** dans l'agglomération
- **18 540 logements locatifs sociaux**, soit **19,12% des résidences principales**
- **20 508 logements** dans le parc locatif privé, soit **22,1% des résidences principales**
- Près de **6 logements sur 10** classés comme **très énergivores** (E, F, G, H, I).
- Un rythme de construction neuve **supérieur à 1000 logements par an**